

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 19 (1922)
Heft: 5

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

Pour tout ce qui concerne le Journal, la Bibliothèque et la Caisse de la Société, s'adresser à M. SCHUMACHER à Daillens (Vaud).

— Compte de chèques et virements II. 1480. —

Secrétariat :
Dr ROTSCHY,
Cartigny (Genève).

Présidence :
A. MAYOR, juge,
Novalles.

Assurances :
L. FORESTIER,
Founex.

Le *Bulletin* est mensuel ; l'abonnement se paie à l'avance et pour une année, par Fr. 6.—, à verser au compte de chèques II. 1480, pour les abonnés domiciliés en Suisse ; par Fr. 7.— pour les *Etrangers* (valeur suisse). Par l'intermédiaire des sections de la Société romande, on reçoit le *Bulletin* à prix réduit, avec, en plus, les avantages gratuits suivants : Assurances, Bibliothèque, Conférences, Renseignements, etc.

Pour la publicité s'adresser exclusivement à :

ANNONCES-SUISSES, S. A.,

Société Générale Suisse de Publicité, J. HORT, Lausanne.

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

N° 5.

Mai 1922

SOMMAIRE. — Nécrologie : MM. Honoré Dessibourg et Paul Pasche (illust.). — Assemblée générale de la Société Romande d'apiculture. — Conseils aux débutants pour mai, par SCHUMACHER. — Office du miel. — Rapport du Président à l'assemblée des délégués du 11 février 1922, à Lausanne (suite et fin), par A. MAYOR. — L'assemblée des délégués du 11 février 1922, par LE PLUMITIF. — Maladies des abeilles en 1921 (suite et fin), par le Dr O. MORGENTHAUER ; traduit par le Dr E. ROTSCHY. — L'essaim doit-il être considéré comme la véritable production de l'abeille, par TRICOIRE frères, Foix, Ariège. — Rendement d'un rucher, par A. LECLERC. — Nouvelles des sections. — Nouvelles des ruchers. — Réponse à la question N° 4. — Réponse... indirecte à la question N° 5. — Solidarité bien comprise, par E.-P. KLOPFENSTEIN. — Dons reçus.

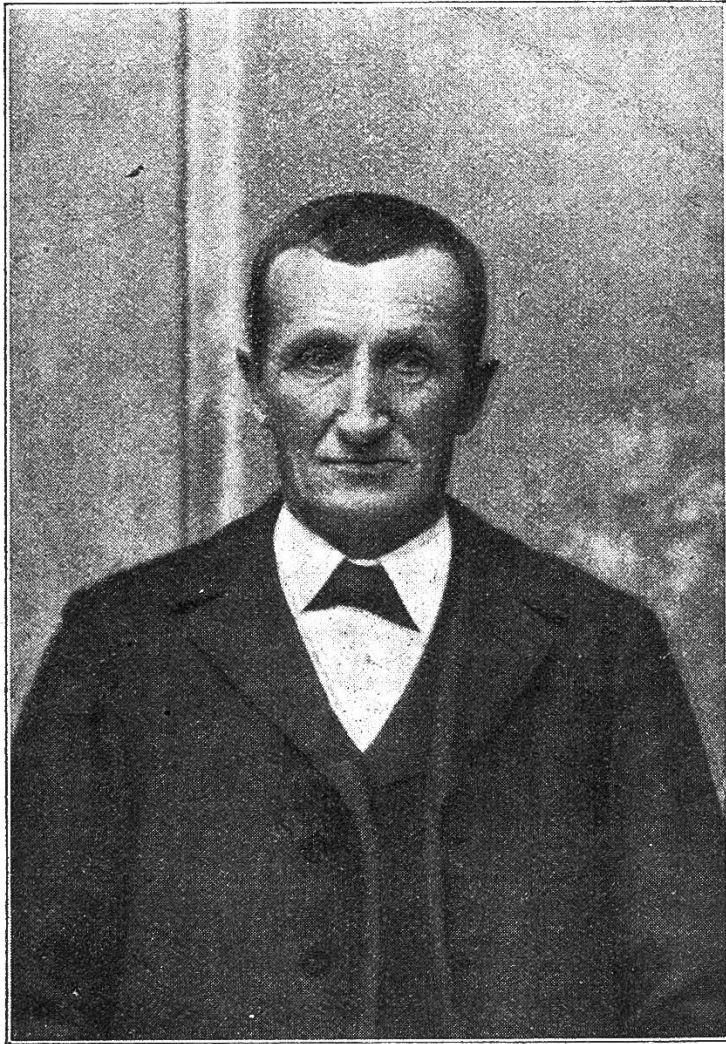
NÉCROLOGIE

† HONORÉ DESSIBOURG

L'impitoyable faucheuse vient encore de jeter le deuil parmi nous dans la personne de M. Honoré Dessibourg. Il faisait partie du Grand Conseil depuis 20 ans.

La mort le guettait. En rentrant de la dernière session il fut pris d'un refroidissement. Il dut s'aliter pour ne plus se relever. Il s'endormit paisiblement à l'âge de 73 ans. Les funérailles eurent lieu le 1^{er} avril au milieu d'une affluence énorme d'amis et connaissances. Avec M. Dessibourg on peut dire que l'on perd un travailleur infatigable. C'était un grand ami des abeilles.

Il y a une quarantaine d'années il devint propriétaire de quelques ruches en paille que lui avait léguées son oncle. A ce moment-là, l'apiculture mobiliste n'était pas encore introduite dans notre localité. Grâce à sa persévérance et aux conseils qu'il puisait chez les amis de l'apiculture, dans la conduite du rucher et les différentes revues apicoles, il parvint à transformer en quelques années son rucher. Ses deux systèmes préférés étaient la D.-B. et la Layens.



Maniant aussi bien la scie que le rabot, il fabriquait ses ruches lui-même.

Plus tard, il devint un guide expérimenté, sûr, serviable, dévoué et affable, aussi sera-t-il regretté de tous ceux qui l'ont connu et qui ont eu recours à ses bons conseils.

Qu'il repose en paix, à quelques pas de son rucher dans le coquet cimetière de Saint-Aubin, son village natal.

Nous présentons à sa veuve et à ses enfants éplorés, les condoléances les plus sincères.

Saint - Aubin
(Broye) le 10 avril
1922.

J. Spahr.

† PAUL PASCHE

La Section du Jorat vient de perdre un de ses dévoués membres. Et cette séparation nous est d'autant plus pénible à enregistrer parce que soudaine et concerne un homme dans la force de l'âge.

M. Paul Pasche quitte ce monde âgé de 40 ans, victime d'un accident

survenu le 14 février en rentrant de la forêt. On sait que le char qu'il conduisait, lourdement chargé, lui passa sur le corps.

D'une nature calme, très réservé et extrêmement modeste, il ne cherchait pas à se mettre en avant. Homme d'ordre, droit, réfléchi, de bon sens, il était apprécié de chacun ; c'est une grande perte pour la commune de Ferlens qui venait de lui confier le mandat de syndic.

Fils de feu Frédéric Pasche — le fondateur de notre Section en 1890, apiculteur consommé et disciple d'Ed. Bertrand — il avait de qui tenir. A la tête d'une importante exploitation agricole, notre ami regretté ne pouvait donner à son petit rucher que ses rares moments de loisirs. Ce n'était pas moins un sincère apiculteur et un membre fidèle à nos assemblées.

A sa veuve et aux trois orphelins en bas âge, nous réitérons toute notre sympathie.

Du 27 mars 1922.

A. Porchet.



Assemblée générale de la

SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE,

à Neuchâtel, les samedi et dimanche 20 et 21 mai 1922.

PROGRAMME DE FÊTE

Samedi : 15 h. Rendez-vous à la Gare de Neuchâtel. -- 15 h. 30. Visite du rucher de M. Jacot-Descombes, aux Cadolles. — Travail de M. Jean Keller. Sujet : « Les crimes de lèse-majesté ». — Discussion du prix éventuel des miels. — 19 h. Départ de la Place Purry par tram pour Auvernier. — 19 h. 30. Souper à l'Hôtel du Poisson, à Auvernier. — Travail de M. Borgeaud, instituteur. Sujet : « L'agriculture et les fleurs ». — Concert. — Soirée familière.

Rentrée par Tram spécial.

Dimanche : 9 h. Réception au rucher de la Côte Neuchâteloise (Prise Fornachon). Trams nos 3 et 4, arrêt St-Nicolas ou gare Vauseyon. —

11 h. Départ du Port de Neuchâtel par bateau pour le Landeron. —
12 h. Arrivée au Port St-Jean. — 13 h. Dîner au Château du Landeron.
— Visites de ruchers.

En vue de faciliter le travail du Comité de Réception, il nous serait agréable de connaître le nombre exact des participants aux différents banquets ainsi que de ceux qui désireront coucher à l'hôtel. Dans ce but, prière d'aviser le gérant, M. Chs-E. Thiébaud, Parcs 85, à Neuchâtel, jusqu'au mercredi 17 mai 1922.

* * *

Que dites-vous de ce programme ? Ne correspond-il pas à tout ce que nous savons déjà de l'ingénieuse et cordiale hospitalité neuchâteloise ? Pourrez-vous résister à l'envie de vous associer à la cohorte des fidèles habitués des assemblées de la Romande ? Nous rappelons que l'assemblée générale est ouverte à tous les *membres* de la Romande, avec ou sans mandat officiel. Les dames et demoiselles y sont aussi les très bienvenues et nous savons déjà que bon nombre d'entre elles viendront à cette assemblée. Donc, amis apiculteurs, venez en famille, car ce sera une fête de la grande famille romande.

Il y aura, comme vous le voyez, de gaies parties ; il y aura des visites de ruchers admirablement tenus ; il y aura aussi du très sérieux, soit deux conférences du plus haut intérêt et très actuelles ; puis une discussion sur les prix du miel pour la future récolte.

Le Comité de la Côte neuchâteloise ainsi que le Comité de la Romande comptent sur une très nombreuse participation. Profitons tous de cette occasion de nous mieux connaître, de resserrer des liens, de voir une des belles parties de notre patrie et de contribuer en même temps à une vie toujours plus active au sein de notre chère Romande.

Tous à Neuchâtel les 20 et 21 du beau mois de mai et avisez tout de suite M. Thiébaud pour que rien ne cloche dans ces journées.

CONSEILS AUX DÉBUTANTS POUR MAI

Depuis deux jours il neige... et nous avons comme tâche de dire des conseils pour mai ! Devant notre fenêtre des abricotiers de plein vent étalent leur floraison rose et blanche sous un ciel gris et noir, strié de flocons neigeux. Cela fait mal à voir ; des tulipes referment frileusement leur coupe aux tons si chauds, des jacinthes dressent leur hampe glorieuse et multicolore et sur toute cette richesse de tons la neige malencontreuse vient jeter son glacial manteau. Brr !

« Il est de retour le joyeux mois de mai » dit la gaie chanson aimée des jeunes et des vieux. Ah non, il n'est pas encore de retour. C'est vrai que nous sommes encore en avril et la nature à ce moment est si pleine de vigueur qu'en peu de temps la baguette de fée aura tôt fait de transformer le sinistre tableau d'aujourd'hui en une féerie de couleurs, de chants et d'espoirs.

L'expérience de certaines années nous dit en effet qu'en quelques jours on peut assister à un renversement de toutes les plus noires prévisions. Dans la visite que nous avons faite de nos ruches, nous avons

constaté des populations plutôt faibles (pour l'époque), peu de couvain, sur trois ou quatre cadres seulement, donc en somme peu de choses encourageantes et, si nous nous laissions aller à notre seule sagesse, nous en viendrions à dire : la récolte de miel de printemps est déjà compromise. Mais encore une fois il suffit d'une période de vrai beau temps, de vrai printemps pour faire de Jean qui pleure un Jean qui rit.

Avril aura été maussade à souhait, pluies et neige en surabondance, mai se doit de nous apporter la compensation ; il sera « le mois des fleurs, le mois charmant » qui nous donnera des journées où nous nous écrirons avec Lamartine :

O temps, suspends ton vol,
Et vous heures propices, suspendez votre cours !
Laissez-nous savourer les rapides délices
Des plus beaux de nos jours.

Pour bien savourer ces délices, allons le plus souvent possible vers nos abeilles. Même si le temps s'améliore, se réchauffe, maintenons dans nos ruches la bonne chaleur si propice à un puissant et rapide développement. Les provisions doivent être surveillées, car elles diminuent avec rapidité et l'on ne saurait compter sur les petites récoltes précoces ; il faut que la reine, le couvain, les ouvrières, soient abondamment nourris, sinon nos colonies arriveront à n'être prêtes... qu'après vendange. C'est le cas d'employer nos réserves de rayons, pleins ou mi-pleins ou de miel extrait, ou de plaques de nourrissage (voir aux annonces) ou encore de sirop de sucre si vous n'avez rien d'autre à disposition.

Les essaims, selon toute apparence, seront tardifs et sauf imprévu, peu nombreux, donc d'autant plus précieux. Si vous n'y tenez pas, ayez soin de mettre deux, trois, quatre feuilles de cire gaufrée ; le moyen n'est pas infailible (aucun ne l'est) mais il réussit fort souvent et en tout cas il a pour résultats de donner de l'élan à la colonie, de vous procurer des rayons neufs, bâtis à peu de frais et de permettre le renouvellement des vieilles « planches » toutes noires et remplies de vieux cocons que l'on voit trop souvent dans nombre de ruches.

Renforcez vos colonies fortes, ne les saignez pas, en tout cas, pour renforcer des faibles. Ces dernières utilisez-les pour en former des nuclei ou des colonies qui seront, avec une nouvelle reine, votre joie l'an prochain.

Vers la fin du mois c'est la grande récolte dans la plupart de nos régions de plaine. Plus que jamais, vu la concurrence des miels étrangers venant à bas prix chez nous, il s'agit de soigner notre récolte, d'y mettre des soins méticuleux, afin de pouvoir la présenter sans

crainte au *contrôle du miel* qui devient de plus en plus nécessaire. Lisez les instructions données en 1921 déjà et qui vous seront répétées dans le présent numéro et dans celui de juin. Même si vous n'avez pas une grosse récolte à vendre, soumettez-là au contrôle afin que les organes de la « Romande » puissent annoncer partout du miel suisse contrôlé ; c'est le seul moyen que nous ayons de nous défendre légitimement.

Soyez donc prêts pour cette grande récolte que nous espérons tous naturellement aussi belle que possible, ce qui permettrait d'abaisser les prix de façon énergique. Soyez prêts avec tous vos rayons, soit pour nid à couvains, soit pour hausses. L'éperon qui avait été une admirable découverte en son temps se trouve aujourd'hui dépassé par un appareil électrique (dont le prix est à peine du double) qui est fabriqué par un de nos collègues, M. Berta, à Faido (voir aux annonces). Nous l'avons expérimenté et nous avons pu insérer nos feuilles gaufrées avec rapidité et propreté, presqu'au premier coup.

Profitez enfin, mon cher débutant, de ce mois de mai où il est si facile de visiter les colonies pour lire dans le grand livre de la nature et voir sur le vif ce que vous aurez lu dans le courant de cet hiver. C'est la seule et vraie façon de progresser en apiculture et d'y trouver un plaisir relevé et toujours nouveau. Ne dédaignez pas les profits que cet art peut vous apporter, mais voyez-y autre chose encore, sinon vous serez rapidement au nombre de ceux qui « lâchent tout ça » parce que la bourse seule s'intéressait à l'apiculture.

Daillens, 18 avril.

Schumacher.

OFFICE DU MIEL

Quelques demandes nous parviennent de temps à autres, surtout en miel foncé.

Les sociétaires possédant encore des récoltes contrôlées sont priés de les annoncer à l'Office en indiquant exactement la couleur, la quantité, le prix désiré, et si possible un petit échantillon muni de l'estampille de contrôle ; parce que presque tous les acheteurs demandent ces échantillons.

Le prix de vente au détail peut être maintenu momentanément à fr. 5.80 et 6.— le kilo, le prix de gros à 4 fr. 50 et 4 fr. 60.

Office du miel, Nyon.

* * *

Organisation du contrôle pour l'année 1922.

1^{er} principe. — Le contrôle est un examen de propreté, de pureté de densité et de goût du miel. Il porte jusque dans les plus petits

détails de la tenue et de la conduite du rucher. L'examen chimique est envisagé par le contrôleur en chef lorsqu'il le juge à propos.

2^{me} principe. — Le contrôle appartient aux sections dans son application, celles-ci s'informent de son organisation auprès du contrôleur en chef.

3^{me} principe. — Pour avoir droit au contrôle, il faut être membre de la Société Romande d'Apiculture. Le contrôle n'est obligatoire que pour les sociétaires qui s'inscrivent à l'Office pour la vente de leur récolte. •

* * *

Instructions pour les Comités des Sections.

1. Avant la fin du printemps les membres des sections sont invités, soit par circulaire, soit à une assemblée de section de s'inscrire librement pour demander le contrôle de leur récolte éventuelle.

2. Une seule inscription oblige une section de s'occuper du contrôle, mais celle-ci peut dans le cas où elle recevrait moins de quatre inscriptions et pour éviter les frais d'une séance du jury, faire expédier les échantillons accompagnés des bordereaux du contrôleur, soigneusement remplis et signés à l'examen du chef du contrôle.

3. Les sections nomment leurs contrôleurs, elles définissent d'entente avec eux le rayon d'action de chacun, la date, l'heure et le lieu de la séance de contrôle, elles demandent les formulaires nécessaires au chef du contrôle, elles se procurent à leurs frais les bocaliers officiels d'échantillons, elles informent les intéressés du lieu et de la date du contrôle.

4. Le comité de la section donne les ordres aux contrôleurs.

5. Les échantillons du miel et les procès-verbaux du contrôle ne seront communiqués au chef du contrôle que sur sa demande.

6. Un contrôle extraordinaire avec taxe additionnelle peut avoir lieu en tout temps si un sociétaire le demande tardivement pour sa récolte.

7. Les taxes de contrôle sont déterminées par les sections.

8. Les opérations de contrôle doivent être terminées et les résultats en possession du chef du contrôle avant le 1^{er} juillet pour la première récolte en plaine et avant le 1^{er} septembre pour les récoltes de montagne et la deuxième récolte en plaine.

Les sections ont un gros intérêt à ce que les résultats du contrôle parviennent au chef du contrôle et à l'office de vente sans retard après l'examen.

9. Il est interdit aux comités de sections de distribuer des étiquettes ou autres pièces avec observations de contrôle. Toutes les pièces officielles doivent être demandées au chef du contrôle.

10. Il est recommandé aux sections de faire insérer dans les journaux locaux un court rapport sur le contrôle et la liste des apiculteurs ayant fait contrôler leur miel avec succès.

11. Les comités veillent à ce que les contrôleurs remplissent leurs fonctions d'après les ordres donnés, rapidement, consciencieusement et avec compétence. Le président de section ou son remplaçant dirige les discussions de la séance du jury et prend soin des bocaux de réserve.

12. Le secrétaire ou son remplaçant ou même le président de section rédige le procès verbal de la séance du jury.

13. L'autorisation de vendre son miel sous la dénomination de miel contrôlé, ne peut être obtenue que par les apiculteurs dont les produits ont été admis par le jury.

14. L'apiculteur reçoit le plus vite possible sa carte de contrôle et les estampilles de contrôle. Le secrétaire établit un relevé de ces envois. Le procès verbal de la séance du jury doit être signé par le président, le secrétaire de la section et les contrôleurs.

15. Les propriétaires de ruchers atteints par la loque, comme aussi ceux qui placent des nourrisseurs sur les hausses ne sont pas acceptés au contrôle.

16. Le chef du contrôle se réserve le droit d'examiner les opérations de contrôle.

17. Les sections doivent exercer une surveillance sur le commerce du miel et ne pas perdre de vue : 1. les trafiquants de miel étranger ; 2. les offres de miel faites dans les journaux ; 3. les colporteurs en miel ; 4. l'emploi abusif des étiquettes officielles et estampilles de contrôle ; 5. s'intéresser à la vente du miel contrôlé et aux transactions des apiculteurs contrôlés, par l'insertion d'articles réclame, de communiqués pour encourager la consommation et enfin à tout ce qui peut être fait dans l'intérêt de l'apiculture.

18. Si un miel a un goût anormal ou s'il est trop liquide, le contrôleur a l'obligation d'en rechercher les causes et d'en faire mention sur le bordereau qui accompagne l'échantillon dont le double doit être envoyé au chef du contrôle avec rapport spécial, le tout accompagné d'un échantillon de comparaison provenant de la même commune d'origine.

(A suivre.)

RAPPORT DU PRÉSIDENT

à l'assemblée des délégués du 11 février 1922, à Lausanne

(SUITE ET FIN)

Et maintenant jetons un coup d'œil chez nos sections.

Nous constatons avec satisfaction qu'un regain d'activité nouvelle a animé la plupart d'entre elles.

Plusieurs de celles qui somnolaient se sont réveillées ; elles ont essaimé, mettant au rancart plus d'un vieux bourdon.

Elles ont demandé et obtenu de nombreuses conférences, organisé des cours, provoqué des causeries, etc., etc., en un mot une reprise vigoureuse du travail qui nous fait bien augurer de l'avenir.

Dans le travail accompli, nous voyons avec plaisir que la lutte contre la loque occupe une grande place. Chaque comité semble rivaliser d'effort dans ce travail.

Ce que nous verrions avec plus de plaisir encore c'est que ce zèle fût communiqué par les comités à tous les membres des sections, et que ceux-ci, stimulés, fassent un peu le service de rabatteurs en faisant comprendre à tous les apiculteurs qui restent à l'écart les avantages qu'il y a et pour eux, et pour nous, à faire partie d'un groupement.

Grâce à la centralisation de la fourniture du sucre, chaque section a pu se constituer une petite caisse. Les caissiers sont plus radieux que du passé, alors qu'ils devaient tirer par la queue un diable qui durait du 1^{er} janvier au 31 décembre.

Cette caisse a du bon, rappelez-là souvent aux sociétaires ; elle facilitera les relations et permettra quelques petites collations qui, chaque fois, font plaisir. Il est du reste juste que ceux qui se sont aidés à la constituer en profitent modérément. Tout capitaliser ne serait pas bon, sait-on bien peu ce que l'avenir réserve à nos arrières petits venants ? peut-être un décret communiste : « Ordre de verser les petites épargnes à la chaudière commune. »

Non, Messieurs, usons de tout modérément, même de nos caisses de sections, mais n'abusons de rien. Et surtout, Messieurs, que les lignes ci-dessus ne soient pas pour ralentir votre zèle.

Pour qui fait son devoir, jamais trop n'a fait ; a dit quelqu'un.

Je laisse à Monsieur Jacques le soin de répondre aux remarques sur l'Office du miel pour reprendre tous les vœux présentés par nos sections. Ils sont nombreux, intéressants et nous remercions ceux qui les ont formulés.

Comme d'habitude nous ferons notre possible pour leur donner un corps, mais pour cela il est indispensable que nous les soumettions préalablement à Messieurs les délégués, et nous comptons sur leurs auteurs pour les développer lorsque nous consacrerons à ce sujet une discussion spéciale.

Voici ces vœux dans l'ordre où nous avons classé les questionnaires.

1^o Cruchet, Pailly. — Continuation de l'achat du sucre en commun s'il est possible de l'avoir à un prix rémunérateur.

2^o Stauffer, Bière. — En séance du 19/2 ils ont décidé de rester indépendants.

3^o Rotschy. — Centralisation de la lutte contre la loque avec assurance par la Romande.

4^o Berger. — Ouvrir un concours pour obtenir à un prix favorable des machines à fondre la cire et des enfumoirs qui répondent au but, tout en coûtant le moins possible ; ce attendu, dit l'auteur, que sur 80 à 100 de ces instruments qu'il utilise régulièrement chaque année chez les apiculteurs qu'il visite, il n'y en a pas dix de bons.

5^o ?. — a) Pourquoi les présidents n'ont-ils pas été convoqués en 1921 ?

b) Peut-on prévoir une baisse du prix du *Bulletin* pour 1922 ?

6^o Klopfenstein. — La Section de l'Erguel-Prévôté propose une réduction sur la provision prélevée par la Romande sur les livraisons de sucre.

7^o Schumacher. — a) Parer à la mévente du miel par une réclame efficace.

b) Organiser des cours méthodiques sur l'apiculture.

8^o Mages. — Plus grand développement du *Bulletin* qui devrait publier tout ce qui a trait aux sections.

9^o Porchet. — a) Faire traduire en français quelques bons ouvrages apicoles. (Rappel.)

b) Composer une table des matières du *Bulletin* portant sur 10 ou 15 ans de façon à faciliter les recherches. (Rappel.)

c) Reprise par la Romande des annonces du *Bulletin* de façon à pouvoir exercer un contrôle plus serré ; organisation d'un service d'annonces gratuites.

d) Augmenter le nombre des pages du texte du *Bulletin*, même si la chose obligeait une majoration du prix.

10^o Péclard, Bex. — a) Que la place disponible dans le *Bulletin* soit plus élastique.

b) Faire joindre si possible à l'assurance vol et déprédations celle contre les risques naturels, éboulements, inondations, tremblements de terre.

11° Heyraud. — Achat par la Romande de séries de clichés lui permettant de faire donner des conférences qui gagneraient en instruction.

12° Scherf. — Maintenir, chaque année à l'automne, une réunion des présidents de sections de façon à préparer les discussions pour l'assemblée des délégués.

Aux vœux qui lui sont présentés sous forme de rappel, le comité répond :

La traduction de livres dans le moment actuel n'est pas chose des plus facile, étant donné les conditions économiques et les autorisations indispensables. La chose n'est pas perdue de vue et sera mise en œuvre aussitôt que les circonstances le permettront.

Le comité demande à l'auteur de ce vœu une liste des ouvrages dont il propose la traduction.

Mêmes considérations économiques sur le vœu *b)* qui sera repris lors de la discussion générale sur l'ensemble.

A part les vœux dont nous venons de donner connaissance, nous avons reçu deux propositions qui seront discutées aujourd'hui même puisque parvenues au président dans le délai réglementaire.

Savoir : Par le président de la fédération vaudoise.

1° Que le cours sur la loque par Porchet et Borgeaud soit imprimé et répandu sous forme de brochure ; peut-être consacrer à cet ouvrage un numéro spécial du *Bulletin*.

2° De la Section d'Orbe.

Que tous les présidents de sections fussent réunis à l'époque de la première récolte, soit vers le 20 juin, dans le but de grouper les renseignements sur la récolte et fixer les prix du miel.

Nous laissons à vos réflexions tous les considérants de ces deux questions jusqu'au moment où nous les reprendrons en discussion.

Les 22 et 23 mai derniers, eut lieu, à Fribourg, l'assemblée générale de la Société Romande d'apiculture. Monsieur Scherf a bien voulu donner, dans le *Bulletin* de juillet, un compte rendu de ces deux belles journées. Qu'il me soit cependant permis d'adresser ici, en votre nom, nos plus vifs et chaleureux remerciements au président de la Fédération fribourgeoise, Monsieur l'Abbé Colliard, pour la façon distinguée et grandiose avec laquelle nos amis des bords de la Sarine nous ont reçus.

Je voudrais aussi féliciter ici deux bonnes têtes, bien vaudoises, que nous avons eu plaisir à voir et à entendre dans cette réunion : MM. Louis Cruchet de Pailly et Chevalley d'Orzens. Ce dernier, que je félicitais d'avoir suivi la Romande à Fribourg, de me répondre :

« Depuis que je suis de la Société, je n'en ai pas manqué une. Ça c'est la fête des apiculteurs, c'est notre fête. »

Combien nous serions heureux de rencontrer plus souvent les mêmes sentiments.

Cette année c'est Neuchâtel qui offre de recevoir la Romande. D'avance nous sommes certains que ces amis de Neuchâtel feront tout pour la bien recevoir.

Pour la première fois vous avez pu voir, Messieurs, que la Société a participé au Comptoir suisse d'échantillons.

Il y aurait beaucoup à dire à ce sujet, louanges et critiques, toutefois n'oublions pas que c'était une première exhibition, et qu'une autre fois tout sera mieux au point ; emplacement plus favorable, plus vaste et permettant de faire ressortir davantage la beauté et les nuances infiniment variées de nos produits.

Je ne voudrais cependant pas terminer ce passage de mon rapport sans remercier celui qui s'est occupé de toute l'organisation et offrir à Madame Jaques particulièrement, l'hommage de toute notre reconnaissance pour le dévouement vraiment superbe et toute la peine qu'elle s'est donnée à cette occasion.

Comité. — Une âme peu charitable, agissant en vertu de motifs que nous ignorons, s'est plu à répandre dans le monde apicole des insinuations malveillantes contre le Comité et plus particulièrement contre votre président, cherchant ainsi à jeter le trouble et la désunion entre nous.

A ces accusations calomnieuses, purement fantaisistes, nous répondons que le Comité de la Romande travaille au grand jour ; qu'il n'a rien à cacher, pas même une bouteille qu'il aurait bue aux frais *de la princesse*.

Etre gais à tous les repas cela ne nous est-il pas recommandé par les docteurs. Ce qui ne l'est pas, c'est la médisance. Comme celui qui regarde par le trou de la serrure ne voit que d'un œil, celui qui écoute aux portes n'entend que d'une oreille.

Malgré tout, il n'en est pas moins vrai que votre Comité a eu de par l'année 1921 une période laborieuse. Il s'est réuni en séance plénière aussi souvent que l'exigeaient les affaires en cours, faisant coïncider par deux fois, en évitation de frais, ses séances avec celles de la Fédération Romande d'agriculture où il devait également envoyer des délégués.

Son bureau a appliqué les décisions prises en de nombreuses séances qui n'ont pas été sans demander beaucoup de dévouement de votre secrétaire qui fort souvent a dû lâcher ses malades pour se rendre à Lausanne.

La question sucre a aussi donné un gros travail ; par deux fois, grâce à une intervention énergique, nous avons obtenu une belle réduction sur les prix.

Nous avons aussi acheté, groupé et expédié à trois adresses différentes des régions dévastées de la France et de la Belgique, le matériel apicole neuf payé par le produit de la souscription. Les lettres de remerciements que nous avons reçues sont toutes empreintes d'une chaude reconnaissance aux généreux donateurs.

Votre bureau étudie en ce moment la reprise des annonces, il discute avec l'imprimerie une petite réduction de prix, etc., etc. : il y a toute cette petite cuisine inhérente à la situation, qu'il faut tenir en ordre et à jour, travail bien ingrat souvent.

Ceux d'entre nous qui reçoivent des journaux apicoles des pays qui nous environnent n'ont pas été sans remarquer la différence entre la valeur littéraire de ces périodiques étrangers et notre *Bulletin*.

Si votre journal conserve sa supériorité, c'est grâce à l'excellent rédacteur que vous avez choisi. A lui seul il est l'âme principale de toute la chose ; aussi je suis persuadé que vous m'autorisez à lui adresser ici vos remerciements les plus chaleureux.

Enfin, Messieurs, je termine ce rapport en vous affirmant, une fois de plus, que tous les efforts de votre Comité s'uniront dans l'orientation de notre chère Société Romande vers un idéal toujours plus grand et plus beau.

Novalles, février 1922.

A. Mayor.

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS

du 11 février 1922, à Lausanne

Or donc ils se sont réunis comme de coutume pour approuver ou critiquer la gestion de la Romande et pour établir le programme général de 1922. Cette fois-ci le plumitif sera bref vu l'impression onéreuse du *Bulletin* et celle péjorative du compte rendu de 1921 à qui il avait voulu enlever l'arrière-goût pédant des comptes rendus officiels élaborés sur un rond-de-cuir. Trois sections n'étaient pas représentées : Pays-d'Enhaut, la Menthue et le Gros de Vaud ; c'est regrettable mais nombreux quand même furent les délégués qui applaudirent la lecture du Rapport présidentiel. Comme ce dernier sera publié dans le *Bulletin* de même que les autres rapports (tous d'ailleurs ne furent pas lus pour permettre un travail effectif), il ne sera pas mentionné autrement. Un long débat fut ouvert pour l'approbation des comptes de 1921, vérificateurs MM. Georges Calame et

Cosandier de la Section des Montagnes Neuchâteloises. Les explications si nettes et si pleines de bon sens de notre caissier central contentèrent tout le monde et il fut seulement décidé que pour 1923 les comptes seraient présentés sous une forme plus comptable, sans toutefois recourir à un comptable ultra spécialiste et cher en proportion. Les recettes de 1921 se chiffrent par 31,350 fr. 46, les dépenses par 28,862 fr. 62, laissant un boni de 2487 fr. 84. Ce dernier additionné au solde de 1920 qui était de 16,019 fr. 84 représente la fortune de la Romande, soit 18,507 fr. 68. Le fonds de réserve, établi avec les redevances du sucre se montant à 3827 fr. 42, il en ressort que la fortune totale de la Romande est de 22,335 fr. 10.

Le Fonds Bertrand, fonds spécial qui n'a rien à voir avec la fortune de la Romande, se montait au 31 décembre 1920 à 497 fr. 40, les intérêts et dons en 1921 se sont montés à 60 fr. 35, ce qui reporte la totalité du Fonds Bertrand à 557 fr. 75 au 31 décembre 1921.

Quant au fonds provenant de la collecte pour les Pays envahis il reste en reliquat de 348 fr. 51 lequel, comme il fut décidé, sera employé en faveur d'œuvres de secours pour les dits pays (M. Mayor, président, est déjà entré en tractations à ce sujet avec des délégués français).

Budget pour 1922 : M. Schumacher présente un projet qui comporte 24,990 francs aux recettes et 23,280 francs aux dépenses, laissant entrevoir un boni de 1710 francs. Ce projet est accepté et les comptes sont ainsi bouclés.

Au sujet du *Concours de ruchers* une demande de principe fut soulevée : Un apiculteur a-t-il le droit de faire concourir des ruchers lui appartenant, mais situés en dehors de la région tirée au sort ? Sur la proposition de M. Grandchamp le *statu quo* fut maintenu, mais le jury aura la latitude de visiter un rucher voisin de la région visitée si l'apiculteur en fait la demande. Cette décision est sûrement à l'avantage de la caisse qui ne peut supporter les frais de lointains déplacements et peut-être à celui de l'apiculteur qui risque de voir baisser ses points pour n'avoir pas eu le temps de soigner aussi minutieusement un rucher éloigné que d'autres situés plus à sa portée.

Le *Bulletin* est toujours l'enfant terrible qui donne du fil à retordre l'année durant et coûte de 12 à 13,000 francs par année. Malgré toutes les démarches et elles furent nombreuses et pénibles, il ne fut pas possible d'obtenir de meilleures conditions ; devant les faits cités par M. Schumacher tous durent s'incliner. Ceux qui aiment à le lire connaissent son contenu, quant aux autres ils n'ont qu'à se rappeler que ses colonnes sont ouvertes à tous et ils peuvent l'améliorer, s'ils le croient nécessaire, sans oublier que parfois l'art est difficile et que...

L'Office du miel, enfant dernier-né de la Romande, né trop tard, dans des circonstances défavorables (envahissement du pays par les miels étrangers, cours du change, etc...) termine sa première année par un sérieux déficit ; l'avance faite par la Romande est engloutie, elle se monte à 3180 fr. 20 ; le Comptoir de Lausanne à lui seul a coûté 1990 fr. 20 et il ne put être fait des transactions que pour 3135 kilogr. de miel. Il fut décidé de joindre l'Office du miel au Contrôle du miel, afin d'éviter une perte de temps et de diminuer les frais ; comme préposé à ce rouage simplifié l'assemblée nomma M. Jaques à Nyon et en témoignage de reconnaissance pour toute la peine que M. Jaques s'est donnée, les délégués furent unanimes pour lui voter une allocation de 600 francs pour 1921, à figurer sur les comptes de 1922. C'est là une récompense bien méritée pour qui connaît et apprécie le dévouement de M. Jaques. Pour 1922 il faut absolument prévoir une baisse dans le prix du miel, faire de la réclame de toute façon, lutter contre les produits étrangers et soutenir énergiquement l'Office du miel pour le faire entrer dans les mœurs du public. Le Contrôle du miel sera fait par les sections, le contrôleur-chef n'ayant qu'un travail administratif et à trancher les cas litigieux. Ainsi fut-il décidé.

La *fixation du prix du miel* ne pouvant être laissée à la responsabilité d'un seul, les délégués ont décidé de maintenir la réunion annuelle des présidents de section et que ces derniers poseraient un prix de base. Ultérieurement le Bureau du Comité a décidé que la fixation du prix serait discutée et tranchée à l'*Assemblée générale* de Neuchâtel. Cette dernière aura lieu le 20 et 21 mai et la Section de la Côte Neuchâteloise verra avec plaisir de nombreux apiculteurs accourir à son invitation. D'ailleurs le *Bulletin* publiera les détails de la fête.

Après avoir réélu au Comité MM. Farron et Heyraud l'assemblée décida que pour 1922 l'*achat du sucre* ne se ferait plus par l'entremise de la Romande ; chaque section, chaque apiculteur agira selon sa volonté. Ce n'est pas sans regret que le rapporteur voit disparaître ce rouage, témoin des temps agités de la guerre, mais grande source de revenus pour la Romande. Malgré le travail ingrat que la fourniture du sucre donnait à ceux qui s'en occupaient, il y avait là une source de nectar pour la grande et pour les petites ruches ; il sied d'y repenser maintenant que ce rouage est au point mort.

Le rapporteur voudrait encore pouvoir aligner quantité de chiffres, tirer des barres, faire des bilans à l'américaine, mais le temps presse et bientôt les délégués vont se séparer. Aussi le Comité se trouve-t-il là à point pour recevoir les « renvois pour étude » de tous les vœux.

Pourtant il est décidé de publier une brochure spéciale sur la loque et déjà les démarches ont été faites auprès de MM. Borgeaud et Porchet pour obtenir l'impression de leur travail.

Messieurs les délégués sont avisés qu'ils peuvent se procurer auprès de M. Mayor, président, les feuilles de conférences. Les conférenciers seront payés par le caissier de la section et cette dernière sera remboursée par M. Schumacher à Daillens, caissier de la Romande. Et nous voici arrivés à 5 heures ; l'essaim doit se disperser et regagner les quatre coins de notre beau pays romand. Il se réunira de nouveau en 1923 avec la même ardeur au travail et avec le sentiment que bien rares sont ceux qui ne travailleraient pas au bien de notre chère Romande. Le plumitif aurait bien voulu laisser courir sa plume au gré de sa fantaisie, voleter comme une abeille d'une fleur à l'autre, mais, voilà, l'abeille s'est posée sur quelque chardon, ses ailes ont été perforées, son vol est plus lourd... mais elle vole quand même puisqu'il s'agit de rapporter à la Grande Ruche le peu de nectar qu'elle a dans le jabot.

Le Plumitif.

P.-S. — Le sort a désigné comme vérificatrice des comptes de 1922 la Section de l'Abeille Fribourgeoise et comme région pour le Concours de Rucher : la Côte Vaudoise, Morges, Nyon et Bière.

Etablissement Fédéral d'Industrie laitière et de Bactériologie
Liebefeld, près Berne.

Directeur : Prof. Dr R. BURRI.

MALADIES DES ABEILLES EN 1921

Rapporteur : Dr O. MORGENTHALER¹

(SUITE ET FIN)

La *Phtisie* a causé de grands dégâts l'an passé. Elle a sévi tout spécialement dans l'Oberland bernois, mais a été constatée également dans les cantons de Zurich, Schwyz, Soleure, Bâle et Valais. Nous eûmes l'occasion de visiter des ruchers atteints et d'étudier sur place la maladie. Au cours de ces études nous sommes arrivé à l'opinion que les relations entre la Phtisie et le Noséma sont beaucoup plus étroites que nous ne le pensions auparavant, voire même que les deux maladies sont identiques. Dans pas moins de 32 cas sur 34 nous avons pu établir le Noséma et pour les deux autres cas la même chose nous aurait réussi, si nous avions pu examiner sur

place les abeilles. Que les relations entre la Phtisie et le Noséma ne nous aient pas frappé auparavant, alors que nous devons nous borner à l'examen des échantillons envoyés, s'explique par quelques particularités du Noséma.

Premièrement le fait que le Noséma ne se rencontre que chez les abeilles d'un certain âge ; on ne le trouve pas chez les jeunes abeilles. Ainsi une colonie peut périr de Noséma, et l'on ne saurait retrouver le parasite dans le triste petit tas d'abeilles survivantes envoyées et composé de jeunes abeilles. Deuxièmement les abeilles atteintes de Noséma ne présentent pas de paralysie et il nous est arrivé souvent de recevoir de ruches phtisiques des abeilles «malades». Comme malades l'apiculteur avait avant tout expédié des abeilles paralysées, des abeilles atteintes du Mal de Mai, celles justement qui ne portaient pas de Noséma puisque, selon toute apparence les deux maladies n'ont rien à faire l'une avec l'autre. Nous avons également pu, l'été dernier, examiner dans quelques ruchers fortement atteints de Noséma, des abeilles incapables de voler et jamais nous n'avons trouvé en elles le parasite du Noséma. Troisièmement le Noséma disparaît presque complètement vers le mois de juillet des ruches, même de celles qui furent le plus atteintes au printemps. La seule visite que nous fîmes les années précédentes à un rucher phtisique tomba sur le mois d'août (voir rapport 1918), et comme nous ne trouvâmes plus de Noséma dans aucune ruche, nous fûmes induits en erreur et fortifiés dans l'idée que le Noséma n'était pas à considérer comme cause de la Phtisie.

Ce qui contribua également à amoindrir la signification du *Noséma Apis* comme cause de maladie est ce fait que le parasite se retrouve dans des colonies apparemment complètement saines. Voici un exemple vu l'été dernier dans l'Oberland bernois : une colonie présenta dans chaque abeille butineuse du Noséma, malgré cela la colonie était forte et donna 23 kg. de miel, un beau résultat pour l'année de misère 1921. Un tel résultat n'est guère possible qu'avec la présence d'une reine très prolifique qui pond plus d'œufs qu'il n'est détruit de butineuses par le parasite. Le contrôle de l'an prochain permettra de voir si ces colonies infectées pourront se maintenir à cette hauteur. Nous croyons en général que le Noséma est beaucoup plus souvent la cause de la faiblesse de certaines colonies, qui semblent saines aux yeux de l'apiculteur, qu'on ne l'a admis jusqu'alors, parce que le déchet est presque toujours compensé par les nouvelles naissances. On doit toutefois considérer ces colonies comme malades ; une fois qu'on en arrive au point de constater une diminution nette des abeilles, ce n'est plus le début de la maladie, mais

bien le commencement de la fin. L'examen microscopique seul est capable de déceler la maladie dans ses débuts.

Nos observations de cette année, qui ont grandement besoin d'être complétées, nous rattachent, quant à la conception du danger du Noséma, à Zander, lequel découvrit le *Noséma apis*, dont il présenta le grand danger, alors que nous sommes d'accord avec G.-F. White en Amérique et Rennie et Harvey en Ecosse quant à sa séparation d'avec les autres maladies (stricte différenciation d'avec les maladies paralysantes).

Avant de rendre définitivement le Noséma responsable de tout le dommage causé par la Phtisie, il faudrait encore connaître davantage les *Formations kystiques* des vaisseaux de Malpighi (voir rapport de 1919). Nous les avons encore rencontrées souvent à côté du Noséma, dans les cas aigus de Phtysie. D'ailleurs il y a encore beaucoup à étudier dans le développement du Noséma et enfin une connaissance plus approfondie de la physiologie de l'abeille normale, surtout des fonctions digestives, doit être atteinte avant que la maladie du Noséma soit expliquée à entière satisfaction.

Mademoiselle Dr A. Kohler a de nouveau livré une contribution à l'histoire naturelle de l'abeille normale par ses recherches faites au Liebefeld sur les transformations des corps gras de l'abeille et prouvant l'accumulation de corpuscules albuminoïdes pour l'hiver (voir *Bulletin*, décembre 1921 - janvier 1922). Comme chaque découverte dans le domaine des sciences, ces faits nous placent devant toute une série de questions nouvelles et il semble que là s'ouvre de nouveau un domaine où l'examen microscopique peut venir en aide, d'une manière efficace, à la solution de questions pratiquement importantes et concernant la nutrition, l'hibernage et la régulation de la chaleur des abeilles.

Lors de nos recherches dans les ruchers atteints de Noséma M. Wäfler, inspecteur des abeilles à Aeschi, nous a été d'un secours précieux. De plus, sur notre demande, nous avons reçu de la part de Messieurs Henggi à Kandersteg, Studer à Adelboden et Hari à Frutigen, des rapports réguliers et des échantillons des colonies désignées. Dans toutes les questions nous avons toujours rencontré auprès des apiculteurs isolés, aussi bien qu'auprès des inspecteurs et des Comités des sociétés des trois parties de notre pays, l'aide la plus bénévole. Qu'ils soient tous remerciés à cette place.

Signé : Dr O. Morgenthaler.

Traducteur : Dr E. Rotschy.

P.-S. — Nous avons l'espoir que notre pays serait épargné par la célèbre maladie de l'île de Wight. Il faut déchanter. Au début de mars 1922, en effet, notre établissement a reçu deux envois d'abeilles

malades provenant des cantons de Genève et de Vaud. D'après les renseignements des apiculteurs auteurs de ces envois, le sol, devant les ruches malades, était couvert d'abeilles paralysées ; en nombre grandissant, elles se précipitaient hors de la ruche, incapables de voler ; les ruches atteintes étaient presque entièrement dépeuplées.

La supposition qu'on avait à faire à la terrible maladie est devenue une certitude par l'examen microscopique de ces abeilles dont les trachées furent trouvées remplies de ce funeste acare *Tarsonemus Woodi* trop connu en Angleterre et en Ecosse par les ravages qu'il fit dans les ruchers de ces pays.

C'est donc un nouveau sujet de crainte qui menace notre apiculture. Toutefois, il est possible que cette maladie ne provoque pas les mêmes pertes chez nous qu'en Grande-Bretagne. Du moins nous espérons que la présence fréquente de cet acare dans des ruches autrement saines et prospères (voir numéro d'avril, page 88) est un signe favorable nous permettant de croire que sa nocivité restera dans des limites restreintes.

(signé) : *D^r Morgenthaler*. Le trad. *Schumacher*.

L'ESSAIM DOIT-IL ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME LA VÉRITABLE REPRODUCTION DE L'ABEILLE ?

Chaque fois que nous voyons un essaim suspendu à la branche, une pensée unique, obsédante, nous revient toujours ! A quel mobile ces braves bestioles ont-elles obéi pour agir ainsi ? Et deux mots se présentent, se présenteront toujours à la vue de ce spectacle !... — *Reproduction ?... Multiplication ?...*

Qui sait !... *Reproduction* est bien le premier mot qui vient à la pensée ; mais comment expliquer cette reproduction quand tout semble indiquer, prélude et acte, que c'est une fuite éperdue provoquée par un malaise ! Peut-être qu'en consultant l'habitation abandonnée avec tant d'horreur, si on peut dire, trouverons-nous une direction nous indiquant la réponse. Essayons d'en pénétrer le mystère. Trois sortes d'essaims se produisent. 1° *L'essaim primaire*, accompagné de la vieille reine. 2° *L'essaim primaire de chant, secondaire* etc., accompagné d'une ou plusieurs reines non fécondées. 3° *L'essaim de misère*, c'est-à-dire abandon d'un lieu crève la fin.

Dans la ruche qui a produit l'essaim primaire que voyons-nous ? D'abord de gras rayons remplis d'un miel exquis ; ensuite une abondante progéniture operculée, prête à éclore, bien peu de larves et encore moins d'œufs ; quelques ébauches d'avéoles de reine à divers

degrés dans la plupart des cas. Tout est plein. On a utilisé même les entre cadres pour édifier des alvéoles de mâles et les y élever. Pas un alvéole de libre pour y déposer le plus petit œuf ! Pas une cellule pour loger un peu de ce divin nectar qui abonde cependant à jet continu ! Et voilà que ces milliers d'ouvriers actifs, réduits à ne rien faire, dans une usine où il y a pléthore, passent de l'énerverment à l'affolement, quittent les lieux, fuyant ainsi les dangers de l'oisiveté, vont, hardis pionniers, déployer leur activité ailleurs ! Et cependant, n'allons pas croire que ces ouvriers d'élite sont partis d'un cœur joyeux et délibéré, sans protester, sans regrets, sans pousser d'amères plaintes ! Qui n'a point vu les grandes manifestations de ces vaillants sur la place publique ? Qui n'a point entendu le mécontentement de la mère manifesté à grands cris ? mais tout cela a passé inaperçu aux yeux de leur possesseur, ignorant ou désintéressé, d'où sa surprise ! Que voulez-vous, nous sommes ainsi faits ! Toutes ces grandes choses, tous ces grands signes sont très visibles pour ceux qui ont la foi et *veulent* voir ! Que fallait-il pour éviter ce départ affolé et précipité ? Un rien ! Quelques milliers de cellules vides pour la mère... Un nouvel entrepôt à ces infatigables ouvrières ! Tout restait dans l'ordre et le calme. La Russie des abeilles n'aurait point compté une Ukraine ou une Finlande de plus !

Toute ruche qui donne un essaim primaire offre le même et invariable spectacle, encore un exemple : Un matin, vers neuf heures, grand émoi au rucher et très grand tourbillonnement d'abeilles au-dessus d'une ruche. A voir l'empressement des abeilles à sortir on aurait dit qu'il y avait le feu dedans. On s'approche doucement, on prend avec la main la reine qui était tombée sur l'herbe. On la met dans une cage. Logeant toujours l'essaim à la place d'où il est parti, on se met à lui vider les lieux.

Que trouvons-nous dans la sôuche ? D'abord deux hausses archibondées de miel, puis les dix cadres du nid bondés encore de miel et de couvain operculé, un ou deux alvéoles de mère en formation. Pas d'œufs, pas de larves, et par surcroît la mère qui perdait ses œufs dans la cage ! Il y avait plus de huit jours que la malheureuse reine n'avait pu placer un œuf au bon endroit, chaque cellule lui étant âprement disputée par les ouvriers entreposeurs ! Que de tourments pour cette mère, pour ces ouvriers actifs, affolés par ces huit siècles, pour les déterminer à abandonner berceaux dorés, enfants chéris, palais somptueux où une ardente jeunesse avait grandi et vécu de jours si heureux ! Pensez-vous que l'acte déterminé par un pareil état de choses puisse s'appeler de grands mots, comme... Multiplication !...

Reproduction !... Alors que la machine à Multiplier, à Reproduire est complètement arrêtée ? Est-ce encore un *fruit* mûr qui tombe ?...

A nous, tout cela nous indique et nous prouve un acte de vrai désespoir, une fuite éperdue augmentée par l'horreur, d'un lieu où la vie ne paraît plus possible, d'un lieu où l'on souffre trop, malgré les plus doux souvenirs ! Et cette horreur est si grande, que pas une abeille composant l'essaim primaire ne revient à la souche. L'essaimage naturel nous paraît encore comme un véritable accident à la marche productive normale de la colonie. La preuve à cela, c'est qu'ayant remis la reine dans la ruche tout rentra dans l'ordre et ne bougea plus. Avec quelques cadres à couvain et un magasin de plus, l'essaim ne se serait pas produit ; la colonie ayant ce qu'il lui fallait chez elle n'aurait pas été le chercher ailleurs. Il y a certes, des colonies bien plus populeuses qui n'essaient pas ; mais là, la mère a su conserver entièrement ses droits. Les ouvriers ont de vastes magasins à leur disposition. Le travail est immense. L'union est parfaite. L'Harmonie n'est point rompue. Tout le secret est là... Et cependant *la vie*, *la reproduction* sont plus fortes ici que là où se produit ordinairement l'essaimage.

L'essaim primaire de chant et secondaires. Ici on ne peut point nier l'accident. Il se produit toujours sur renouvellement de reine. Il est la conséquence directe de la perte de la vieille reine. C'est plutôt, comme les secondaires, une noce nombreuse et tumultueuse¹. Il n'y a rien d'intéressant dans la ruche qui le donne si ce n'est le nombre exagéré de cellules de reine. Ici, c'est un besoin, une nécessité de sortir par l'élément reine qui le provoque. On peut l'empêcher sûrement en modifiant cet élément. *L'essaim de misère* est encore une fuite qui se manifeste et se produit, moins fortement il est vrai, de la même manière que l'essaim d'abondance. Il sort toutes les fois qu'une colonie souffre de la faim quand il fait beau. Voilà une cause bien différente de celle qui produit l'essaim d'abondance, qui produit le même effet et où la reproduction n'a rien à voir !

Aussi, avant de nous détacher définitivement de ce grand mot dont la hantise et le pouvoir magnétique nous ont poursuivi pendant plusieurs années, voulez-vous que nous examinions ensemble la sortie de l'essaim ? Malgré l'empressement effréné, affolé qu'ont les abeilles quand elles franchissent le seuil de la ruche, à peine éloignées de quatre

¹ L'horreur des lieux abandonnés est moins grande ; car il revient toujours un grand nombre d'abeilles à la souche si on place l'essaim ailleurs.

à cinq mètres du lieu qu'elles ont quitté si précipitamment, leur attitude change subitement. On remarque tout de suite une lourdeur dans leur vol, une sorte d'hésitation attentive, une indécision absolue, quant à la direction à prendre, qui contraste singulièrement avec leur agissement de tout à l'heure ; finalement, après ces quelques moments d'incertitude elles se montrent tout heureuses de pouvoir se grouper autour de leur mère. Que l'apiculteur avisé profite immédiatement de cet heureux moment pour cueillir cet essaim, car c'est le grand moment psychologique ! Il n'en va plus de même quand le groupe est formé depuis un certain temps, et très souvent on paie cher une cueillette tardive.

En effet, la réflexion est venue accompagnée de l'inquiétude qu'amène toujours une décision à prendre sur les suites d'une folie lestement accomplie. On ne peut plus badiner. Laissez le groupe à lui-même, quand le moment de partir pour de bon est venu, il disparaît avec la rapidité de l'éclair. Il fond entre les mains ! Le temps presse, on n'a plus les loisirs de s'amuser en route. La décision a été prise, il n'y a plus d'hésitations, il sait où il va. On passe à l'acte. Plus nous considérons la chose, moins nous croyons à la reproduction ! Ordinairement, quand il y a reproduction, la nature veut que la mère dispose tout autour de son petit, de telle façon que celui-ci n'ait pas grand effort à faire pour croître et grandir. Autour de l'essaim nous ne voyons rien de tous ces petits soins, de ces merveilleuses attentions. Il tombe dans le vide le plus absolu ! Et par surcroît, il arrive ordinairement à un moment où les sources mêmes du nectar sont bien près de tarir. Aussi ces hardis pionniers du travail que le désespoir, l'incommodité et l'horreur du logis ont jetés sur la grande route, ont-ils eu le soin de se livrer à un véritable pillage, à une vraie dévastation des lieux qu'ils abandonnent si bénévolement au destin ! Avant de partir, toutes les réserves ont été mises à sac. Il n'y a eu aucun trésor respecté, et dans l'affolement l'opercule de plusieurs berceaux a sauté, pensant y trouver du miel dessous. Mais il faut avant tout remplir le sac à provisions sans se préoccuper de ce qui reste. Et ce départ précipité ressemble bien plus sinon au prélude d'un grand malheur, tout au moins à un commencement de désordre qu'à un acte de reproduction.

Dans la ruche abandonnée il y a arrêt complet dans l'œuvre de création, de multiplication, puisqu'il faut confectionner la reine et en attendre l'œuvre créatrice.

Tricoire frères, Foix, Ariège.

RENDEMENT D'UN RUCHER

Malgré tout l'intérêt qu'il y a, de connaître le rendement d'un rucher, les tableaux des pesées de ruches publiés dans le *Bulletin*, les renseignements verbaux donnés entre apiculteurs (que souvent l'emballlement amplifie) n'en donnent pas une notion exacte.

Ayant noté soigneusement depuis cinq années les récoltes faites et les quantités de sucre consommées dans un rucher de trente-cinq colonies je prends la liberté de vous indiquer plus loin les résultats de ces notes, espérant intéresser vos lecteurs et en obtenir des renseignements complémentaires.

Préalablement je suis obligé de reconnaître que la contrée du canton de Genève où se trouve le rucher en question est d'un rendement mellifère quantitatif très médiocre, et en outre surchargée de colonies (env. une centaine dans un rayon de 750 m.) ; tout en pouvant certifier que les récoltes de miel ont été supérieures dans ce rucher à celles faites par ceux l'avoisinant, elles paraîtront certainement faibles aux apiculteurs possédant des abeilles dans des régions plus privilégiées.

Voici les chiffres :

Années	Miel récolté	Sucre donné
1917	850 kg.	290 kg.
1918	680 »	248 »
1919	620 »	345 »
1920	375 »	382 »
1921	190 »	610 »

Indépendamment de la valeur de la contrée, il ressort du tableau ci-dessus :

1. Que le rendement annuel d'un rucher est extrêmement variable ; et que comme pour beaucoup d'exploitations, ce rendement ne peut être établi que par la moyenne prise sur un certain nombre d'années.

2. Que les années de production sont généralement celles où le nourrissement est insignifiant et vice-versa. Vous remarquerez que 1917 avec une excellente récolte (850 kilos) n'accuse qu'un faible nourrissement (290 kilos) ; par contre 1921 avec une récolte de seulement 190 kilos accuse 610 kilos de sucre donné en nourrissement.

3. La moyenne annuelle pour trente-cinq colonies est de 543 kilos de miel récolté (soit 15.500 kilos par ruche), et de 375 kilos de sucre consommé (soit 10.700 par ruche).

Chacun pourra établir le rendement espèces en donnant une valeur exacte au sucre et au miel (dont les prix sont actuellement

faussés) et pourra en tirer les déductions l'intéressant. C'est intentionnellement que je n'indique pas le rendement financier de cette période qui a coïncidé avec la guerre et les prix anormaux qui ont été appliqués pendant ce temps. Les petits frais accessoires peuvent en outre être négligés étant compensés par la production de la cire ou la vente d'essaims.

A. Leclerc.

NOUVELLES DES SECTIONS

Section Jura Nord. — Convocation.

Assemblée générale dimanche 7 mai 1922, dès 2 h. 30 après-midi, à l'Hôtel du Jura, à Porrentruy.

Tractanda. 1. Protocole. 2. Comptes 1921. 3. Rapport des délégués de la réunion de Lausanne. 4. Renouvellement du comité. 5. Nomination des délégués pour 1923, et des contrôleurs du miel. 6. Divers et imprévu.

Le Comité se réunira à 1 h. 30 au même local. Vu l'importance des tractanda, nous comptons sur une forte participation. *Le Comité.*

Erguel-Prévôté.

En raison de circonstance imprévue, la réunion fixée au 16 juillet prochain à Souboz est renvoyée à une date ultérieure.

Le Comité, E. P.

Section valaisanne.

L'assemblée générale annuelle aura lieu à Bagnes, le jeudi 18 mai, avec l'ordre suivant : 10 h. réception des membres. — 10 ½ h. assemblée statutaire. — Renouvellement du comité. — Propositions individuelles etc.. — Conférence sur la loque par M. Forestier, avec projections lumineuses. — 12 ½ h. banquet. — 2 h. visites de ruchers.

A part l'horaire du train il y aura un service de transport par autobus qui partira de Sierre à 6 ½ h., il touchera successivement les localités désignées sur la carte de convocation individuelle.

Le Comité.

NOUVELLES DES RUCHERS

L^s Delessert, Lussery, le 10 mars 1922. — Quelques lignes au sujet de nos ruches en hivernage, sans cependant en avoir ouvert aucune. Nous ne pouvions espérer mieux, hiver froid, sec, bon pour le repos de nos chères abeilles, elles ont toujours pu faire en temps utile leurs sorties de purification et les ruches vite assainies ; belles sorties fin décembre, le 30 janvier, et enfin le 13 février après quelques jours de terrible bise, premier apport de pollen le 24 février et jours suivants. Toutes mes vingt-sept colonies apportent de belles pelottes de pollen et paraissent vigoureuses. Espérons un beau printemps.

Je suis toujours en principe contre le nourrissement spéculatif ; laissons placer à nos abeilles assez de miel dans leur garde-manger ; comme vous le dites souvent dans vos bons articles, il n'y a rien qui remplace le miel ; une visite dans les beaux jours d'avril en ouvrant quelques cellules de ce beau miel, c'est le meilleur stimulant qui ne provoque pas de sorties intempestives, il y a bien des printemps à

période froide où c'est très difficile d'intervenir autrement. Au sujet du nourrissage, je citerai une recommandation faite par notre honoré ancien Président, M. Gubler, il y a 24 ans, à la fin d'un de ses articles ; la voici : « Maintenant encore une recommandation qui regarde la bonne réputation des apiculteurs. Si vous êtes obligés de nourrir, ne faites pas parade de vos bidons de sirop. Les profanes qui vous voient souvent trafiquer avec ces auxiliaires, ne se rendent pas compte de ce que vous faites et ils seront toujours portés à voir là-dedans un acte illégal. Donc un peu de prudence — il est bon de fuir même l'apparence du mal. »

* * *

Louis Chauvet, Colombier, le 2 avril 1922. — Aujourd'hui 2 avril, profitant de ce que les abeilles sortaient nombreuses, j'ai fait ma première visite de ruches. Le froid de la seconde quinzaine de mars a fait cesser la ponte. Il y a beaucoup de couvain operculé, mais pas trace d'œufs, ni de couvain non operculé.

Il y a encore une bonne provision de miel et les populations sont fortes. Il est vrai que j'ai nourri copieusement au mois d'août 1921.

* * *

Marc Gigon, Bure (J.-B.), le 3 avril. — Par le froid pour ainsi dire continu que nous avons eu depuis les premiers jours de novembre jusqu'à la deuxième semaine de mars, la consommation n'a pas été très forte.

A la visite que j'ai faite superficiellement le 18 mars, j'ai constaté encore de jolis cadres de miel.

Les abeilles ont assez bien supporté la longue réclusion de l'hiver 1922. Elles ont néanmoins pu faire de belles sorties les 29 janvier, 19 février et le 26 j'ai remarqué les premières pelottes de pollen. Du 12 au 19 mars assez forte récolte de pollen mais à partir du 21, nous sommes retombés en pleine période hivernale, laquelle dure encore actuellement.

J'ai des ruches qui sont très fortes, sauf deux.

Une ruche de race italienne croisée est perdue, je n'ai plus trouvé qu'une poignée d'abeilles avec la reine, une reine magnifique. Cette ruche était bien en ordre pour l'hiver, mais j'ai remarqué lors des sorties mentionnées plus haut que les abeilles tombaient en masse devant la ruche comme si elles avaient été paralysées et mouraient. Pourtant elle était abondamment pourvue de provisions.

Une deuxième ruche a souffert de dysenterie, il y avait passablement d'abeilles mortes sur le plateau. Actuellement elle est déjà bien remontée.

Plusieurs apiculteurs de la région se trouvent dans le même cas, un a perdu au moins trois essaims qui étaient encore bien pourvus de provisions, un autre me dit qu'il a des ruches très affaiblies. Peut-être faut-il attribué cette diarrhée au miellat récolté en août 1921.

Il est à noter que nous sommes dans un pays exposé à tous les vents, étant sur un point culminant et non abrité par des forêts.

* * *

La Marianne du Crêt Vaillant, Goulette, 6 avril 1922. — Vous demandez toujours dans le *Bulletin apicole*, à recevoir davantage de nouvelles des ruchers qui se trouvent par le monde.

Eh bien ! je commence ! pour encourager tous les autres *mouchiers illettrés* comme moi, en disant simplement mes petites expériences.

Le 20 mars 1922 après 15 jours de beau temps, je visitai mes ruches en paille, auxquelles je faisais cadeau, à cette occasion, de plateaux neufs (à la dernière mode s.v. pl.). Ces ruches avaient toutes quatre à

cinq rayons de couvain compact operculé, chaque ruche avait diminué en moyenne de cinq kilos depuis le 15 septembre.

Depuis lors, jusqu'à hier, nous avons eu un vrai temps de Sibérie, neige, vents, pluies à discrétion. Aujourd'hui 6 avril, j'ai visité les ruches Dadant. Elles sont pleines d'abeilles, mais presque pas de couvain, on pourrait le compter sur un ou deux rayons seulement. Ce n'était pourtant pas la nourriture qui manquait, car il y avait encore joliment de miel operculé dans les huit à neuf cadres que couvraient les abeilles. Je suppose que c'est le froid qui a fait arrêter la ponte de la reine ??

Voilà ! c'est fait ! et comme dit le Bernois : J'ai parlé comme le bec m'a poussé.

* * *

A. Grobet-Magnenat, Prilly, le 9 avril 1922. — Notre rédacteur demande, dans le précédent numéro, des nouvelles des ruchers. Ce n'est certes pas chose facile d'en donner vu le temps dont nous sommes gratifiés et le peu de journées ensoleillées qui nous ont été octroyées pour visiter les colonies ou enregistrer des observations. Cependant pour ne pas rester en arrière, sans pour cela croire accomplir œuvre méritoire, voici les quelques très maigres renseignements et observations recueillis. C'est là tout ce que je puis donner, espérant que dans un avenir très prochain ce sera meilleur.

Le 27 février, rapide inspection des colonies au point de vue provision et couvain surtout, par température de 13 degrés à l'ombre. En général consommation plutôt faible et populations très inégales. Couvain operculé également inégal, variant de 2 à 4 cadres. Mortalité très forte dans 2 colonies et nulle dans d'autres.

Les ruches de « sang » carniolien sont plus fortes en population et couvain que celles de race commune, sans qu'il y ait eu consommation sensiblement plus forte.

Le 12 mars. Nouvelle visite. Toutes les colonies sont prospères et de très bon aspect. Beaucoup de couvain de tous âges. Très fort apport de pollen de noisetier.

Dès le 13 mars. Réclusion complète. Pluie, neige et pluie. Gel, froid.

Le 6 avril, rapide visite de 3 colonies. Quelle déception ! absence presque complète de couvain operculé. Très peu d'œufs.

Quelle différence avec l'année dernière. En consultant mes notes je vois : « 3 avril 1921, *pose des hausses*, fort apport de miel, colonies sur 12 cadres ; 8 à 11 cadres de couvain !!! »

Le 7 avril 1922, la pluie recommence à tomber et que faire ? sinon la regarder tomber en déluge en pensant à nos pauvres colonies qui ne se développent pas et qui, la récolte venue, seront trop faibles pour faire une quelconque.

A la vue des écluses des cieux ouvertes nous ne pouvons que répéter, à l'instar de Mac-Mahon voyant toujours la mer, que d'eau ! que d'eau ! Il faut s'abstenir de tout pronostic quant à la récolte future, mais elle semble tout de même fort compromise, vu la faiblesse actuelle des colonies, pour qui ne peut compter que sur la floraison des arbres fruitiers.

RÉPONSE A LA QUESTION N° 4

Considérant que vous êtes un *apiculteur*, vous avez certainement, en prévision d'essaimage, une ou plusieurs ruches de réserve.

En conséquence, transvasez la ruche à vernir ; c'est à mon avis le moyen le plus sûr d'obtenir un travail irréprochable sans nuire à l'abeille.

Klopfenstein.

* * *

A la question n° 4 je répondrai que j'ai peint des ruches en été, donc au moment du travail. Je n'ai fait que mettre dans ma couleur assez de siccatif pour que la couche sèche au plus tôt. Et il s'est trouvé qu'au matin la couleur était sèche et que pendant la nuit elle avait servi de glu pour de nombreux papillons de fausse-teigne. Pas une seule abeille n'avait été engluée. J'avais peint le soir.

J.-D. Stalé.

RÉPONSE... INDIRECTE A LA QUESTION N° 5 DU DERNIER BULLETIN

Il ne m'est point possible de répondre à la question : de quoi faut-il imbiber les chiffons à mettre dans l'enfumoir, de façon à donner une fumée dense et non dangereuse, mais je puis indiquer un autre mode d'enfumer qui donne, à mon avis, de bien meilleurs résultats que ceux obtenus avec les chiffons, le bois pourri, le champignon du chêne, etc. Depuis plusieurs années, je charge mon enfumoir avec de la clématite bien sèche dont je fais ample provision au printemps.

Tout le monde connaît cette plante grimpante, notre liane d'Europe, qui lance ses pousses, tels des serpents déliés, aux arbres, de préférence aux sapins et qui étale ses têtes blanches, puis ses touffes cotonneuses au-dessus des autres végétations. Or, dans chaque pied de clématite un peu fourni, on trouve, suspendus aux branches environnantes ou traînant sur le sol, les sarments morts des années précédentes ; ce sont ceux-là que je recueille en un joli fagot et que je brise ensuite en menus morceaux destinés à mon enfumoir. Cette plante est entourée d'une filasse grossière qui s'enlève avec facilité lorsqu'elle est sèche ; cette écorce se consume trop vite et je l'emploie seulement pour l'allumage ou pour des opérations de courte durée. Essayez ! un peu de papier roulé en cornet, de l'écorce par-dessus, puis les bouts de clématite pelée et je vous prédis une fumée durable, ni dangereuse pour nos abeilles ! Quand l'opération se prolonge, il suffit de remettre quelques brindilles sur le foyer et l'on pourrait ainsi maintenir, pendant des heures, l'enfumoir en action. L'essentiel est que le combustible en question soit bien sec, exempt de toute humidité. Ceci est basé sur la porosité de la clématite qui, une fois allumée, se consume lentement en répandant une abondante fumée.

Cette plante est assez commune dans les contrées montagneuses, je la crois moins répandue dans les pays de plaine.

C. B., Courrendlin.

SOLIDARITÉ BIEN COMPRISE

M. Kunz, Sornetan, victime des conséquences de l'orage du 21 septembre dernier qui lui a enlevé 7 ruches habitées, remercie tous les apiculteurs qui, à cette occasion, lui ont témoigné de la sympathie, tout particulièrement à MM. S., à Undervillier, pour le don de 2 essaims ; G., à Malleray, pour le don d'un essaim ; R., à Pontenet, pour le don d'une ruche habitée ; la Section Erguel-Prévôté pour le cadeau d'une ruche D.-B., neuve.

Il adresse ses plus vifs remerciements à tous ces généreux donateurs.

Le président : *E.-P. Klopfenstein.*

DONS REÇUS

Bibliothèque : Emile Bohlen, L'Isle, 2 fr. — L^s Rochat, Gimel, 3 fr. — N. Cachelin, Villiers, 1 fr. — Dr Rotschy, Cartigny, 3 fr. 80. — L^s Chauvet, fils, Colombier s/M., 1 fr. 50. — Anonyme, 3 fr. — L^s Ber-
set, 1 fr.

Fonds Bertrand : L. Forestier, 1 fr. 20. — Gust. Epars, Penthalaz, 4 fr. — Anonyme, 3 fr.

Nos meilleurs remerciements à tous.

AVIS

Messieurs les souscripteurs au matériel d'élevage des reines sont informés que toutes les livraisons sont faites.

Il reste encore quelques ruchettes disponibles avec matériel complet d'élevage.

La Reine et la Ruchette, brochure traitant l'élevage de la reine par des amateurs, méthode à portée de tout apiculteur. Prix 1 fr. 50.

Reines 1922 provenant de souches sélectionnées et acclimatées à la montagne, prix 8 à 10 fr., suivant quantité. Bonne arrivée garantie. A vendre un extracteur à choix sur 3.

23105

Aug. Lassueur, S^{te}-Croix.

Boîtes à miel en aluminium

en aluminium pur, avec couvercle fermant bien.

PRIX : Boîtes sans poignée

$\frac{1}{2}$	1	2	$2\frac{1}{2}$	3	4	5
— .45	— .65	— .85	1. —	1.10	1.40	1.85

avec poignée

$\frac{1}{2}$	1	2	$2\frac{1}{2}$	3	4	5
—	— .90	1.45	1.50	1.55	1.95	2.20

Gobelet pour touriste, avec couvercle fermant bien, cont. $\frac{1}{4}$ kg, 40 ct. Avantage des boîtes en aluminium : ces boîtes sont faites d'une seule pièce, sans coutures ni rainures; la possibilité de rouiller des boîtes en aluminium est absolument exclue.

En vente chez :

E. PASS & C^{ie}, *FABRIQUE*
d'articles en aluminium
Oberwil, près Bâle.